



Communiqué de presse

Bilan de la sécurité routière 2016



I. STATISTIQUES

Évolution de l'accidentalité depuis l'année 2000

Après des années de baisse régulière de l'accidentalité jusqu'en 2013, l'année 2014 avait déjà été marquée par une hausse de la mortalité routière avec 43 victimes contre 39 en 2012 et 2013.

Pour l'année 2015, on relève le plus faible chiffre jamais enregistré avec 38 morts sur les routes du département de l'Ain.

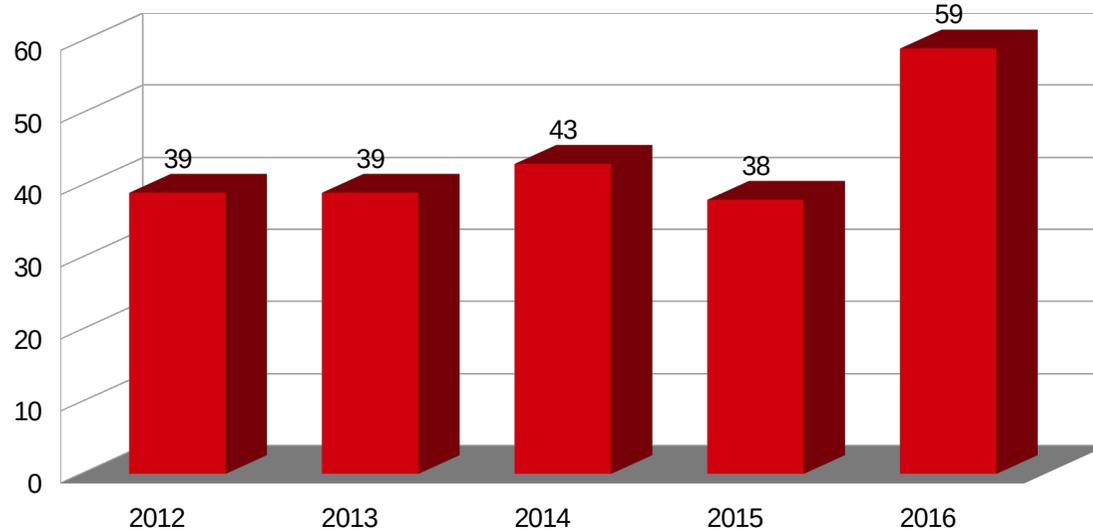
L'année 2016 a été marquée par une très nette augmentation du nombre de tués, avec 59 victimes contrairement à la tendance nationale qui affiche une stabilité de la mortalité routière.

S'agissant du nombre d'accident et des blessés, après une baisse régulière des chiffres jusqu'en 2014, la tendance repart à la hausse en 2015, pour légèrement diminuer en 2016.

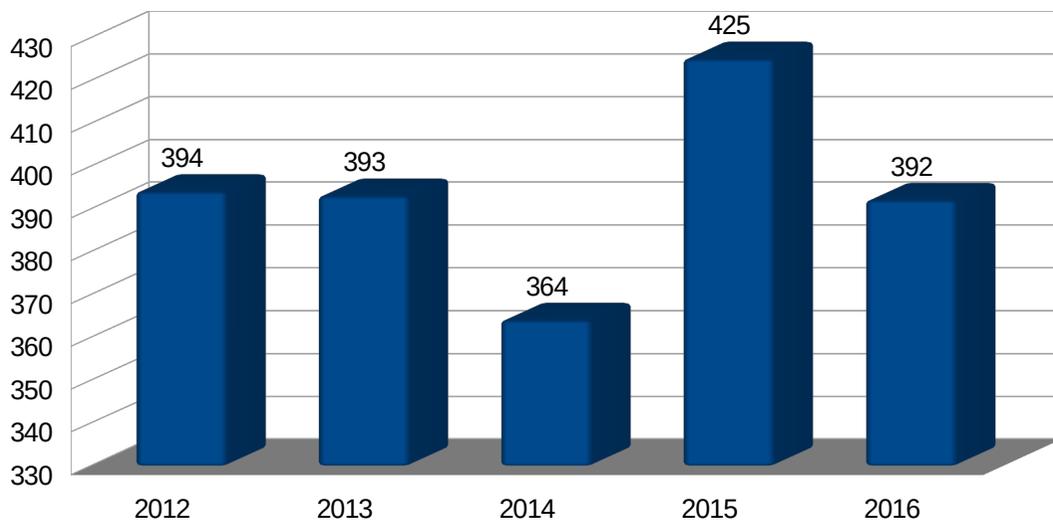
	2000	2005	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	Variation 2015-2016	Taux de variation 2015-2016
Accidents	1015	611	448	413	357	351	339	425	392	-33	-7,80%
Tués	99	77	54	45	39	39	43	38	59	21	55,30%
Blessés	1483	858	665	587	500	504	477	587	582	-5	-0,90%

Note : les chiffres de 2016 ne sont pas encore définitifs.

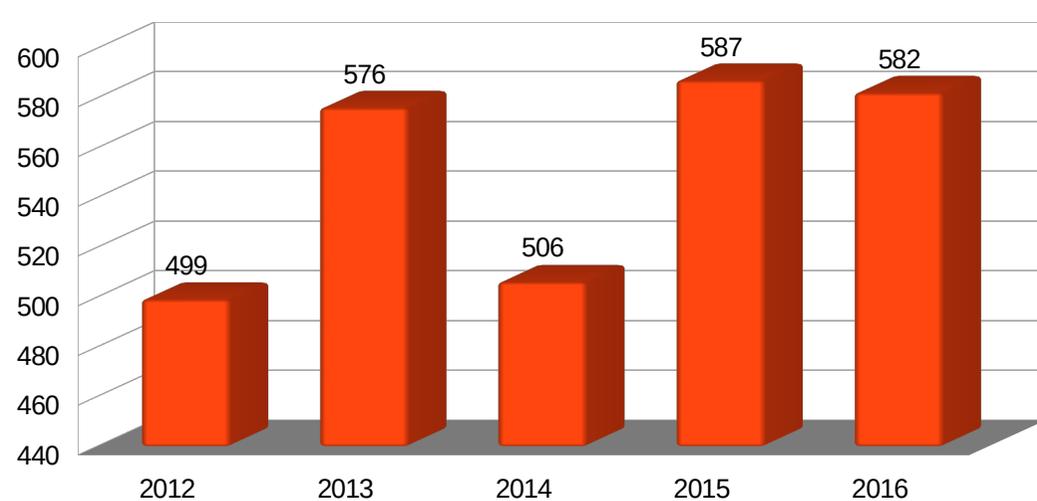
Evolution sur 5 ans du nombre de tués sur la route



Evolution sur 5 ans du nombre d'accidents de la route



Evolution sur 5 ans du nombre de blessés sur la route



L'année 2016

Le tableau suivant présente l'accidentalité routière mois par mois de l'année 2016, comparée à celle de 2015.

	Janv 2016	Fév 2016	Mars 2016	Avril 2016	Mai 2016	Juin 2016	Juil 2016	Août 2016	Sept 2016	Oct 2016	Nov 2016	Déc 2016	Total 2016	Total 2015	Variation 2015- 2016	Taux de variation 2015- 2016
Accidents	32	25	26	26	35	40	43	32	38	32	32	31	392	425	-33	-7,80%
Tués	3	5	3	6	8	9	3	3	5	6	4	4	59	38	21	55,30%
Blessés	55	26	33	34	61	57	64	57	57	47	45	46	582	587	-5	-0,90%

(données provisoires 2016 non consolidées)

	Janv 2015	Fév 2015	Mars 2015	Avril 2015	Mai 2015	Juin 2015	Juil 2015	Août 2015	Sept 2015	Oct 2015	Nov 2015	Déc 2015	Total année 2015
Accidents	26	20	34	41	35	46	33	35	50	34	43	28	425
Tués	4	1	2	5	3	4	6	3	6	1	2	1	38
Blessés	37	25	46	54	47	68	41	52	61	48	67	41	587

Le tableau suivant présente une synthèse des circonstances des accidents mortels de l'année 2016, comparée à l'année 2015 (**chiffres en bleu**) :

<p>Qui ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - des hommes : 43 tués sur 59 (30 sur 38 en 2015) - des jeunes de moins de 25 ans : 11 tués (12 en 2015) - des pilotes et passagers de 2 roues : 13 dont 11 en moto et 2 en cyclo (12 en 2015) - des piétons : 9 (3 en 2015) - des seniors : 15 (10 en 2015) <p>=> Nette augmentation de la mortalité chez les piétons et les seniors</p>
<p>Quand ?</p>	<p>En semaine : 70 % des accidents mortels soit 32 accidents sur 55 (27 sur 37 en 2015)</p> <ul style="list-style-type: none"> - de jour : 2/3 des accidents soit 21 accidents mortels sur 32 (17 sur 27 en 2015) - de nuit : 11 accidents mortels sur 32 (10 sur 27 en 2015) <p>Les week-end :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de jour : 11 accidents mortels (5 en 2015) - de nuit : 12 accidents mortels (5 en 2015) <p>=> Nette augmentation des accidents mortels le week-end</p>
<p>Où ?</p>	<p>Nombre de victimes décédées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en agglomération : 3 automobilistes, 3 motards et 4 piétons (1 automobiliste, 2 motards, 2 piétons, 4 cyclomotoristes et 1 cycliste en 2015) - sur autoroute : 5 victimes (3 en 2015) <p>=> La majorité des accidents se sont déroulés hors agglomération et hors intersection, là où la vitesse est plus importante.</p>
<p>Comment ?</p>	<p>17 accidents impliquant un véhicule seul sur 55 (11 sur 37 en 2015)</p> <p>27 accidents mortels sur 55 sont dus à une perte de contrôle (13 sur 37 en 2015)</p> <p>16 accidents mortels sur 55 sont dus à un déport à gauche ayant entraîné une collision frontale (12 en 2015)</p> <p>Dépistages alcoolémie : 7 positifs parmi les 37 réalisés avec résultats connus* (8 sur 39 en 2015)</p> <p>Dépistages stupéfiants : 6 positifs parmi les 35 réalisés avec résultats connus* (9 sur 39 en 2015)</p> <p>(*) données provisoires</p> <p>=> Nette augmentation des pertes de contrôle (56%) et des déports à gauche dans une moindre mesure</p>

On relève, par ailleurs, sur les 35 tués en voiture légère, que 6 victimes ont été éjectées de leur véhicule, ce qui laisse supposer

qu'elles ne portaient pas leur ceinture de sécurité. Dans le même registre, un cyclomotoriste tué sur 2 ne portait pas de casque.

II. LA MISE EN OEUVRE DU PLAN DEPARTEMENTAL D' ACTIONS DE SECURITE ROUTIERE (PDASR)

Le partenariat État – Conseil départemental en matière de sécurité routière

Dans le cadre d'un partenariat unique, l'Etat et le Conseil départemental œuvrent conjointement au sein du Pôle sécurité routière pour mettre en œuvre une politique de prévention, de sensibilisation et d'information cohérente avec les enjeux prioritaires du département. Ce partenariat exemplaire se traduit notamment par une mutualisation de moyens humains et financiers, le Conseil départemental apportant sous forme de fonds de concours une dotation de crédits équivalente à celle de L'État. En 2016, le montant global de l'enveloppe commune du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR) a été de 57.600€.

Un objectif national ambitieux

Fin 2012, le gouvernement s'est fixé l'objectif de passer en dessous de la barre des 2 000 personnes tuées sur les routes à l'horizon 2020 (3 469 personnes tuées en 2016 sur la France entière).

L'objectif pour le département de l'Ain serait donc de diminuer de manière très importante le nombre de personnes tuées annuellement, pour atteindre un chiffre d'environ 20 personnes par an (moyenne de 40 sur les années 2012 à 2015, 59 en 2016).

Les priorités nationales sont claires : lutter inlassablement contre les premiers facteurs d'accidents que sont la vitesse excessive et la consommation d'alcool ou de stupéfiants, et réduire la surmortalité des jeunes au volant et des conducteurs de deux-roues motorisés. Pour cela, il convient d'agir sur trois leviers : la nécessaire sanction, mais aussi la formation et la prévention. En janvier 2015, face à une augmentation inquiétante de l'accidentalité, le gouvernement a présenté un plan d'action en 26 mesures, complété en octobre lors de la tenue du comité interministériel à la sécurité routière par une série de 22 nouvelles mesures fortes, accompagnées de 33 mesures complémentaires.

Le document général d'orientations 2013 – 2017

En 2013, les objectifs prioritaires du département, conformes aux objectifs nationaux, ont été actés dans un document co-signé en mai par le préfet et le président du Conseil départemental, le document général d'orientations (DGO), établi pour la période 2013 – 2017.

Les enjeux prioritaires du DGO sont les suivants : les deux-roues motorisées, les jeunes, l'alcool et les produits stupéfiants, les seniors ; auxquels s'ajoutent 4 enjeux secondaires identifiés localement : la vitesse, l'adaptation du comportement aux conditions de circulation, les obstacles fixes, le risque professionnel. Des travaux ont été engagés dès 2016 (évaluation à mi-parcours), et se poursuivront en 2017 en vue de l'actualisation du DGO, pour la période 2018 – 2022.

Le PDASR 2016 a donc été alimenté par des actions conformes à ces enjeux. Ce sera également le cas pour 2017, grâce aux actions proposées dans le cadre de l'appel à projets diffusé en novembre 2016.

Les principales actions de 2016 par enjeu

1/ Les 2 roues motorisées (2RM)

- Journée deux-roues destinée aux volontaires et aux contrevenants (alternative aux sanctions) le 31 mai avec une soixantaine de participants encadrée par la police et la gendarmerie.
- La nomination en décembre 2016 d'un nouveau chargé de mission deux roues motorisés (M. Moto) dans l'Ain permettra de poursuivre la dynamique initiée précédemment en matière d'actions de prévention à destination des 2RM, priorité forte du département.
- La gendarmerie a poursuivi la mise en œuvre de l'action "trajectoire de sécurité" sur l'ensemble du département. Ce projet vise à sensibiliser les motocyclistes civils (jeunes débutants, ou reprenant la conduite, ou reconnaissant avoir des lacunes) à la bonne trajectoire de sécurité utilisée par les professionnels que sont les forces de l'ordre. Journée avec théorie et pratique lors d'une sortie encadrée sur les routes ouvertes de l'Ain. Près de 500 motards auront été sensibilisés en 2016 au cours des 30 sessions organisées.
- Plusieurs actions de sensibilisation en collège notamment, assurées essentiellement par les intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR).

2/ Les jeunes

- Action "La route et ses victimes " par l'association d'aide aux victimes et médiations dans l'Ain (AVEMA). Séances de sensibilisation en auto-écoles et en lycées. Témoignages de victimes d'accidents.
- Comme chaque année, le Conseil départemental a renouvelé l'action de sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires pour tous les collégiens de 6ème, en liaison avec les forces de l'ordre et les pompiers. Les interventions ont été en outre assurées par les IDSR.
- Nombreuses actions de sensibilisation dans les établissements scolaires, notamment en collèges, dans le cadre de l'attestation scolaire de sécurité routière 1 et 2.
- L'AVEMA en liaison avec le parquet, a organisé les premières rencontres dans le cadre de l'action "rencontres auteurs – victimes". L'objectif est de confronter, en établissements hospitaliers et de rééducation, des auteurs présumés responsables à des victimes d'accidents.

3/ Alcool et stupéfiants

- Poursuite des actions SAM par la prévention routière. Soutien pédagogique et logistique aux organisateurs d'événements festifs.
- Actions de prévention MAIF dans les lycées : travail avec les élèves à partir du module "tribunal pas banal".
- Partenariat entre le club de rugby d'Oyonnax et le pôle sécurité routière pour une sensibilisation des spectateurs lors des matchs à domicile, et des jeunes joueurs du centre de formation du club.
- Partenariat avec le pôle sécurité routière et les vins du Bugey sur l'action "Printemps des vins du Bugey" le 21 mai à

Vaux-en- Bugey, stands de sensibilisation animés par les IDSR.

- Actions de sensibilisation organisée par les services de la police avec les IDSR auprès des lycéens de Bourg en Bresse, à l'occasion de la publication des résultats du baccalauréat et du début des vacances d'été, le 5 juillet, ou auprès de la clientèle des établissements de nuit dans le centre-ville de Bourg-en-Bresse, notamment pour le début des vacances de Noël. Présence également d'un stand lors du festival DTK de Viriat pour la nuit du 25 au 26 juin.
- Mise en place de navettes gratuites pour les festivaliers du Good Rokin Tonight d'Attignat, du 21 au 24 avril.
- Opération "anti cartons" portée par Avenir Santé : interventions dans le cadre du partenariat avec la Clé des Chants à Montrevel, sur le festival de rock Sylak à St Maurice-de-Gourdans, et auprès des étudiants de Bourg-en-Bresse à l'occasion des "rencontres de la sécurité"

4/ Les seniors

- Audits seniors par la prévention routière (évaluation de la conduite, sensibilisation). 10 sessions sur l'ensemble du département, qui concernent environ 150 seniors.

5/ Adaptation des comportements

- De nombreuses actions du PDASR abordent transversalement cette problématique avec d'autres thèmes.
- Un partenariat mis en place avec la radio NRJ pour la diffusion de spots radio et d'une vidéo sur Youtube (novembre et décembre ; vidéo également diffusée en décembre lors des séances de cinéma à Bourg-en-Bresse (l'Amphi), en liaison avec Médiafrance.
- Action "la route se partage" sur le risque vélo à Bourg le 17 juillet au départ de l'étape du Tour de France

6/ Risque professionnel

- Poursuite de l'action "formation post permis à la conduite d'un véhicule utilitaire léger" pour les apprentis du centre de formation des apprentis du BTP01.
- Mise en place d'une démarche co-pilotée par le pôle sécurité routière et l'association PSRE : sensibilisation des branches représentatives en juin, puis colloque sur la responsabilité civile et pénale de l'employeur (thème des addictions) en novembre.
- Action de sensibilisation des agents de la direction départementale des territoires (théorie et audits de conduite) par les inspecteurs du permis de conduire les 26 mai et 22 novembre.

La plupart de ces actions sont réalisées avec le concours et la forte mobilisation du réseau local des IDSR. Une quinzaine de bénévoles s'implique étroitement auprès des porteurs de projet pour définir les actions de terrain et les animer. En 2016, on relève 23 jours de présence bénévole sur des actions de prévention routière, hormis la campagne de sécurité dans les transports scolaires, pilotée par le Département, et qui a mobilisé 8 IDSR dans tous les collèges de l'Ain auprès des élèves de 6ème en fin d'année.

Pour l'année 2017, un appel à projets a été lancé en novembre dernier afin de recueillir les propositions des différents acteurs de la sécurité routière. Le nouveau programme 2017 sera établi sur la base de ces propositions et de la dotation de crédits qui sera octroyée par le ministère de l'Intérieur.

Un effort accru en termes de communication

La communication joue un rôle essentiel. La rubrique "sécurité routière" du site internet des services de l'Etat (<http://www.ain.gouv.fr/securite-routiere-r54.html>) a été notablement développée depuis 2015, avec le relais systématique des campagnes nationales, le rappel des nouvelles règles, la présentation de la politique locale et des actions significatives du PDASR. Compte tenu de la forte mortalité routière constatée courant 2016, l'accent a été mis en fin d'année sur la communication (spots radio NRJ, YouTube et cinéma).

Activité radars en 2016

En matière de radars, l'année 2016 a été marquée par :

- La mise en œuvre des nouveaux radars autonomes aptes à contrôler la vitesse sur les zones de chantier et de danger.
- La définition d'itinéraires de contrôles sur les routes départementales à fort trafic, dont le premier itinéraire Bourg-en-Bresse – Loyette (RD1075 et RD20) devrait être opérationnel début 2017.
- Une forte augmentation des flashes radars, due principalement à la mise en œuvre des radars autonomes en 2016 et de la fonctionnalité double sens sur 15 radars fixes (sur 27 au total) depuis septembre 2015.

Type radars	Nombre de flashes				%
	2013	2014	2015	2016	
embarqués	46 959	28 163	14 078	18 272	9,5%
mobiles	734	5 026	11 374	8 988	4,7%
autonomes				70 263	36,7%
fixes	49 439	39 583	62 473	94 158	49,1%
TOTAL	97 132	72 772	87 925	191 681	100,0%

Total flashes 2016	191 681	100,0%
Autoroute	100 390	52,4%
RD	76 677	40,0%